

|                                                                                                                                                       |                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Établissement Public de<br/>Coopération Culturelle<br/>« Cité européenne du<br/>théâtre et des arts<br/>associés Domaine d'O<br/>Montpellier »</b> | <b>DÉLIBÉRATIONS DU CA<br/>N°2026-014</b> |
|                                                                                                                                                       | Séance du :<br><br><b>10/06/2026</b>      |
| <b>Modification des tarifs de billetterie</b>                                                                                                         |                                           |

*Le dix juin 2026 à onze heure trente, les membres du Conseil d'Administration de la Cité du Théâtre et des Arts associés se sont réunis à l'Hôtel d'Aurès – salle 111, 14 rue Eugène de Lisbonne, 34 000 Montpellier, sur convocation régulière conformément en date du 27 mai 2026, sous la présidence de M. Michaël Delafosse.*

**Étaient présents :**

Métropole Montpellier Méditerranée :

M. Michaël Delafosse, Maire, Président de Montpellier Méditerranée Métropole

M. Eric Penso - Vice-Président Culture Montpellier Méditerranée Métropole

M. Renaud Calvat - 1er vice-président Montpellier Méditerranée Métropole - Délégué aux finances et aux relations aux communes

Mme. Clare Hart - Vice-Présidente Montpellier Méditerranée Métropole - Déléguée au rayonnement international et aux coopérations

M. Génies Balazun - Montpellier Méditerranée Métropole - Maire de Restinclières

Ville de Montpellier :

Mme. Jacqueline MARKOVIC - Conseillère municipale - Ville de Montpellier

Mme. Agnès Robin - Conseillère municipale chargée de la culture

Etat :

M. Marc Daniel - Drac (par intérim) - représentant Mme le Préfet

Mme. Nathalie Piat - Représentante de Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles

Personnalités qualifiées ;

Mme. Florence March - Directrice de l'IRCL

Représentants du personnel (élus) :

Mme. Marion Brunel - Directrice du Pôle Public

Mme. Anne Puccinelli - Adjointe au directeur technique

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-934880774-20260610-2026\_014-DE

**Étaient représentés :**

Mme. Mylène Lucas - absente pouvoir à Nathalie Piat

**Étaient excusés :**

Mme. Jacqueline Galabrun-Boulbes - Maire de ST Drézéry

**Autres participants :** M. Alexis Gangloff - directeur général délégué Cité Européenne du Théâtre, M. Alain Pons de Vincent, Mme. Anaïs Danon, Mme Julianna Stoppa, Mme. Anaïs Legris, M. Olivier Nys et M. Clément Prunières - Montpellier Méditerranée Métropole, Mme. Béatrice Amat et Mme. Ariane Obert - Cité Européenne du Théâtre - M. Sylvain Biancamaria et M. Joël Hingray – DGFIP

---

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-934880774-20260610-2026\_014-DE

## Modification des tarifs de billetterie

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants ;*

*Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;*

*Vu le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;*

*Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 juillet 2024, portant création de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier » ;*

*Vu les statuts de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier » tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral de création.*

### Considérant :

La nécessité d'ajuster la grille tarifaire pour la Saison 2026/2027, avec l'application d'une tarification Solo/Duo - existant déjà sur le festival Printemps des Comédiens - et l'application de la grille tarifaire du Théâtre de la Vignette pour les représentations du spectacle *El corazón de Ester* dans le cadre du partenariat avec La Vignette.

**Article 1** - Le tarif Solo/Duo est une nouvelle proposition tarifaire destinée uniquement aux détenteurs des Cartes Solo et Duo. Cette proposition tarifaire existe pour le festival Printemps des Comédiens et il convient de mettre en cohérence les tarifs pratiqués.

**Article 2** - Harmonisation des tarifs de la Cité Européenne du théâtre et des arts associés avec ceux pratiqués par le Théâtre de La Vignette pour les représentations du spectacle *El corazón de Ester*, avec ajout de deux tarifs à 13€ et 7€.

### Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 – D'approuver l'instauration du tarif Solo/Duo dans la grille de Saison 2026/2027.

Article 2 – D'approuve le tarif proposé pour le partenariat avec le Théâtre de la Vignette.

En conséquence la grille tarifaire appliquée est telle que présentée en Annexe 1.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication au Recueil des actes de l'EPCC.

Fait à Montpellier, le 10 juin 2026,

POUR EXTRAIT CONFORME  
M. Michaël Delafosse - Président



REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-934880774-20260610-2026\_014-DE

## ANNEXE 1 – Grille tarifaire Saison 2026 et 2027

| Grilles tarifaires  | Tarif Normal | Tarif Réduit 1 | Tarif Solo/Duo | Tarif Réduit 2 | Tarif Solidaire |
|---------------------|--------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| A                   | 32 €         | 26 €           | 24 €           | 22 €           | 10 €            |
| B                   | 26 €         | 22 €           | 20 €           | 18 €           | 8 €             |
| C                   | 18 €         | 12 €           | 10 €           | 8 €            | 8 €             |
| Israel&Mohamed      | 45 €         | 36 €           | 36 €           | 32 €           | -               |
| El corazón de Ester | 20 €         | 13 €           | 13 €           | 10 €           | 7 €             |
| Spectacle Balthazar | 15 €         | 12 €           | 12 €           | 8 €            | -               |

Réduit 1 : Abonné découverte, Abonnés théâtres partenaires, +65 ans, CSE/Association Réseaux spectateurs, Pass Métropole

Solo/Duo : Détenteurs Carte Solo/Duo

Réduit 2 : Abonné Domaine d'O, Demandeur d'emploi

Solidaire : Jeune Public -26 ans, Minima Sociaux, Billet Suspendu, PMR/PSH+Accompagnateur(s)

| Grille tarifaire | ADULTE | ENFANT |
|------------------|--------|--------|
| Flottante        | 12 €   | 5 €    |

| Grille tarifaire A+ | CARRÉ OR | CAT 1 | CAT 2 | CAT 3 | Tarif Réduit 1 | Tarif Réduit 2 | Tarif Réduit 3 | Tarif Solidaire |
|---------------------|----------|-------|-------|-------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| Littoral            | 42 €     | 36 €  | 28 €  | 14 €  | 28 €           | 18 €           | 14 €           | 12 €            |

Réduit 1 : Détenteurs Carte Solo/Duo, Pass Métropole, Réseaux spectateurs, CSE/Associations

Réduit 2 : Intermittent, Demandeur d'emploi

Réduit 3 : Jeune Public -26 ans, Professionnels

Solidaire : Minima Sociaux, PMR/PSH+Accompagnateur(s)

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-934880774-20260610-2026\_014-DE